

SAINT-LOUIS
Agglomération
Alsace 3 Frontières

- AVIS D'ATTRIBUTION -

1. Identification du pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération
Place de l'Hôtel de Ville - CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tél. : 03.89.70.90.70 - Fax : 03.89.70.90.85

2. Procédure du passation du marché :

Procédure adaptée selon l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

3. Objet du marché :

Collecte, tri et traitement du carton des artisans/commerçants de SAINT-LOUIS Agglomération sur les dix communes membres.

4. Durée du marché :

Le marché est conclu pour 1 an à compter du 1er janvier 2017. Il sera reconductible 1 fois (par décision expresse), par période d'une année, sans toutefois dépasser 2 ans.

5. Titulaire :

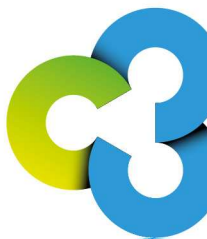
SCHROLL
2 Rue des Imprimés
CS 40068
68120 PFASTATT

6. Classification CPV :

90 51 11 00 - 3 Services de collecte de déchets solides urbains
90 51 14 00 - 6 Services de collecte du papier

7. Montant des prestations :

Pour la collecte : 684,00 €.H.T. par jour de collecte
Pour le traitement : 57 €.H.T. par tonne



8. Critères d'attribution :

Critère de jugement des offres	Pondération
Valeur technique	60 %
Prix	40 %

9. Références de l'avis initial :

Annonce n° 16-156966 parue sur le site internet BOAMP.

10. Date d'attribution du marché :

29 décembre 2016

11. Autres renseignements :

Date de signature du marché : 27 décembre 2016

Le marché est consultable au Siège de SAINT-LOUIS Agglomération, sur demande à adresser au service juridique de la collectivité, dans le respect des secrets protégés par la loi.

12. Date d'envoi du présent avis :

17 janvier 2017

